



01/06/2020 - 08/06/2020

# REVUE DE PRESSE



CHAMBRE  
DES METIERS  
Luxembourg

# Table des matières

---

## **Die dreifache Ohrfeige**

Tageblatt | *06/06/2020*

## **Rebondir avec Fit 4 Resilience (Sponsored-Content)**

[www.lequotidien.lu](http://www.lequotidien.lu) | *04/06/2020*

## **« Un outil qui trompe le consommateur et favorise la distorsion de concurrence »**

[www.infogreen.lu](http://www.infogreen.lu) | *01/06/2020*

## **L'innovation solidaire en réponse à la crise.**

Entreprises Magazine | *01/06/2020*

## **Une offensive climatique et artisanale**

Le Quotidien | *30/05/2020*

Tageblatt  
L'ÉTAT EN LÉTZERBÈRG

## Tageblatt

Date: 06-06-2020

Page: 1+5

Periodicity: Daily

Journalist: Lucien Montebrusco

Circulation: 21982

Audience: 75800

Size: 976 cm<sup>2</sup>

# Die dreifache Ohrfeige

## REFERENDUM 2015 Als Koalition, Gewerkschaften, Arbeitgeber, Medien und Kirche bloßgestellt wurden

### Lucien Montebrusco

Es ist eines jener Jubiläen, an das sich regierende Parteien nur ungern erinnern: Am 7. Juni vor fünf Jahren musste die Dreierkoalition beim Dreifach-Referendum eine herbe Niederlage einstecken. Nicht nur das vorgeschlagene Wahlrecht für Nicht-Luxemburger wurde mit einer erdrückenden Mehrheit zurückgewiesen, sondern ebenfalls die zeitliche Begrenzung der Ministermandate und das Herabsetzen des aktiven Wahlalters. Das Ergebnis spiegelte die damalige Stimmung einer mehrheitlich für das Ausländerwahlrecht noch verschlossenen Bevölkerung wider, wurde jedoch auch als nachträgliche Ohrfeige an drei Parteien interpretiert, die zwei Jahre zuvor die CSV ausbootet und dem Land ein Sparkpaket aufgebrummt hatten.

Die neue Koalition war mit dem erklärten Ziel angetreten, die Fenster weit aufzureißen. Sie wollte das Land vom alten Mief des CSV-Staates befreien. LSAP und DP, bisher kleine Koalitionspart-

ner einer starken CSV, sahen die Chance gekommen, ihre Reformfantasie ungezügelt ausleben zu können. Das Land sollte gesellschaftspolitisch an das 21. Jahrhundert angepasst werden, nachdem es wirtschaftlich längst das von der Schwerindustrie geprägte Zeitalter verlassen hatte.

Nicht zufällig stand das Kapitel über das „Renouveau démocratique“ gleich zu Beginn des Koalitionsabkommens im Jahr 2013. Im Zuge der neuen Verfassung, die man dem Land demnächst versprach, sollte der wahlberechtigte Anteil der Bevölkerung per Referendum über Kernelemente dieses demokratischen Neustarts befragt werden: Die institutionelle Entflechtung Kirchen/Staat, festgemacht an der Bezahlung der Priestergehälter durch den Staat, dann das Chamber-Wahlrecht für Nicht-Luxemburger, die Begrenzung der Mandatsdauer für Minister und schließlich das Herabsetzen des aktiven Wahlalters auf 16 Jahre.

„Opgepasst! E Kräiz ass séier gemaach“

Überraschend schnell konnte man

sich mit den Glaubensgemeinschaften, insbesondere dem Bistum, auf die prinzipielle Trennung einigen, sodass diese Frage, die nicht nur CSV-Wähler beunruhigte, ausgeklammert werden konnte. Die Diskussionen während der langen Referendumskampagne sollten sich hauptsächlich auf die Öffnung des Wahlrechts für Nicht-Luxemburger fokussieren.

Getragen wurden die Vorschläge im Parlament lediglich von den „déi Lénk“-Abgeordneten. Die ADR lehnte resolut jegliche Diskussion über eine Nicht-Luxemburger-Beteiligung an den Parlamentswahlen ab. Die CSV sprach sich nicht prinzipiell gegen eine Vergrößerung der Wahlbevölkerung aus. Sie bevorzugte jedoch eine Vereinfachung des Zugangs zur Staatsangehörigkeit. Während der Parlamentsdebatte über das Referendumsgesetz 2015 schlug der damalige CSV-Fraktionsvorsitzende und spätere Spitzenkandidat Claude Wiseler u.a. vor, in Luxemburg geborenen Kindern die Luxemburger Staatsbürgerschaft automatisch zuzuerkennen. Die Wähler versuchte die Partei während der Kampagne mit dem Slogan „Opgepasst! E Kräiz ass séier gemaach“ zu verunsichern.

Die Erklärungsbemühungen



von Parteien, Gewerkschaften und anderen Akteuren der Zivilgesellschaft, es gehe bei der Frage um Wahlbeteiligung darum, einen seit langem bemängelten Demokratiedefizit zu beseitigen und um gesellschaftlichen Zusammenhalt, konnten die Vorbehalte der Gegner nicht beseitigen. Im Gegenteil, sie bekräftigten die Neinsager in ihrer Meinung, das Land vor Nicht-Luxemburger verteidigen zu müssen. Insbesondere in den sozialen Medien entbrannten heftige Wortgefechte und regelrechte Kampagnen gegen das Ausländerwahlrecht. Als Plattform diente dazu u.a. die „Nee2015“ des späteren ADR-Wahlkandidaten Fred Keup. Auf der Webseite der Chamber konnten sich Befürworter und Gegner für bzw. gegen die Wahlrechtsöffnung ausdrücken. Die Opposition entwickelte sich hauptsächlich außerhalb der klassischen Medienwelt. Zeitungen, Fernsehen und Radio propagierten unverblümt ein dreifaches Ja, auch wenn kritische Stimmen durchaus zu Wort kamen.

## Übergewicht des öffentlichen Dienstes reduzieren

Das Lager der Ja-Sager konnte auf scheinbar einflussreiche Kräfte zählen. Die Arbeitgebervertreter sprachen sich nicht erst seit dem Regierungswechsel Ende 2013 für eine Öffnung des Wahlrechts für Nicht-Luxemburger aus, auch wenn sie dies nicht eindeutig formulierten. Bereits Anfang desselben Jahres hatten Handelskammer, Handwerkskammer und ASTI zu einer Konferenz zum Thema Ausländerwahlrecht eingeladen. Auf der Webseite der Handelskammer hieß es anschließend dazu: „Pierre Gramegna, Directeur Général de la Chambre de Commerce, a rappelé l'importance de l'apport des étrangers dans l'économie luxembourgeoise: les étrangers représentent 2/3 des salariés, 3/4 des créateurs d'entreprises et un peu moins de la moitié des résidents sur le territoire. Ils n'ont cependant pas de voix lors des élections législatives et il existe un réel déphasage entre la réalité socio-économique du pays et la donne

politique.“ Eine Haltung, die das Patronat, u.a. durch seinen Dachverband UEL, auch während und nach der Referendumskampagne einnehmen sollte. Wobei außer der Beseitigung des Demokratiedefizits wohl auch der Gedanke mitgespielt haben dürfte, durch eine Öffnung des Wahlrechts das Übergewicht des oftmals konservativ eingestellten öffentlichen Dienstes im Wählerkorps zu reduzieren.

Unmissverständlich sprachen sich die beiden großen Gewerkschaften des Privatsektors, OGBL und LCGB, für das Ausländerwahlrecht aus. Der damalige OGBL-Präsident André Roeltgen sah in seiner 1.-Mai-Rede 2015 die Legitimität von Parlamentsentscheidungen verstärkt, wenn mehr Bürger sich an Wahlen beteiligen würden. Die Staatsbeamtenengewerkschaft CGFP gab sich zurückhaltender. Sie bevorzuge es, die „Integration unserer ausländischen Mitbürger über den Weg der doppelten Nationalität voranzutreiben und nicht lediglich über das Zugeständnis des Wahlrechts“, so der damalige Generalsekretär Romain Wolff anlässlich eines Rundtischgesprächs auf Radio 100,7. Mit dieser nuancierten Haltung handelte sich die Gewerkschaft den Vorwurf ein, mit der ADR und der CSV unter einer Decke zu stecken.

Das Ergebnis der Volksbefragung fiel eindeutig aus. Auch wenn zuvor vielen Ja-Befürwortern seit längerem gedämmert hatte, dass das Ganze schlecht ausgehen würde, überraschten die klaren Aussagen der Wählerschaft: 81 Prozent gegen das Herabsetzen des Wahlalters, 77 Prozent gegen das Ausländerwahlrecht und 69 Prozent gegen die Mandatsbegrenzung in der Regierung.

## CSV und ADR sehen sich als Gewinner

Der Ausgang des Referendums war auch eine Schlappe für Gewerkschaften, Unternehmensverbände, Medien, katholische Kirche und alle sich zur intellektuellen Elite des Landes zählen-

den Bürger. Doch auch die Meinungsforscher holten sich eine blutige Nase. Nicht dass sie hohe Siege der Regierungskoalition ermittelt hatten, doch ihr negatives Ergebnis war weit knapper ausgefallen, auch wenn der Anteil der Nein-Sager im Laufe der Referendumskampagne stets größer geworden war. Eine im Auftrag der damaligen Wochenzeitung *Le Jeudi* kurz vor der Befragung

erstellte Umfrage hatte eine knappe Nein-Mehrheit bei der Frage des Ausländerwahlrechts errechnet.

Zu den Gewinnern am Referendumsabend zählte sich die CSV. „Diese Regierung hat unserer Meinung nach einfach nicht mehr den nötigen Rückhalt, um wichtige Reformen für das Land anzugehen. Blau-Rot-Grün steht vor einem Scherbenhaufen“, sagte CSV-Fraktionschef Claude Wiseler nach der Volksbefragung auf der hauseigenen Homepage.

Als Sieger sahen sich auch die ADR und die ihnen nahe stehende „Nee2015“, die sich später in „Wee2050“ umbenennen sollte. Anders als die CSV konnte zumindest ein Mann von „Nee2015“ den Erfolg von 2015 bis über die Parlamentswahlen von Oktober 2018 retten. Fred Keup dürfte bald ins Parlament rücken, wenn Gast Gibéryen seinen Rücktritt genommen haben wird.

## Dreierkoalition kaum Schaden genommen

Der Dreierkoalition hat das Referendumsdebakel langfristig jedoch kaum geschadet. Die Ohrfeige von 2015 war wohl nicht so sehr ihrer fortschrittlichen Gesellschaftspolitik geschuldet, sondern vielmehr dem vielerorts als ungerecht empfundenen „Zukunftspak“ zur Ausbalancierung der Staatsfinanzen. Auch dürfte so manch naiv mitfühlender Wähler das Gejammer der CSV als bare Münze genommen haben, sie sei als stärkste Fraktion trotz Stimmenverlusten quasi unrechtmäßig aus der Machtzentrale gejagt worden.

Insofern sollte der damalige CSV-Abgeordnete und Vizepräsident des Institutionsausschusses



im Parlament, Paul-Henri Meyers, recht behalten, als er 2014 vor den Tücken von Volksbefragungen gewarnt hatte. Er befürchte, dass ein Referendum nicht die gestellte Frage an sich beantworten werde, vielmehr werde man für oder gegen die aktuelle Regierung sein, sagte er in einem Interview für „Le Quotidien“.



Foto: Editpress-Archiv

Am 7. Juni 2015 musste Blau-Rot-Grün eine herbe Niederlage einstecken

**www.lequotidien.lu**Date: **04-06-2020**Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**Audience: **6859**<https://lequotidien.lu/sponsored-content/rebondir-avec-fit-4-resilience-sponsored-content/>

## Rebondir avec Fit 4 Resilience (Sponsored-Content)

Auteur : [Andy Desseyn](#) Dans [Luxembourg](#), [Sponsored Content](#) Mis à jour le 04/06/20 8:18 | Publié le 03/06/20 15:31

Sponsored Content

© Photo : SIP

Lancé par le ministère de l'Économie et Luxinnovation, le programme Fit 4 Resilience vise à ce que les entreprises se réinventent pour aller de l'avant.

Depuis bientôt trois mois, la crise économique et sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 a mis tout le monde à rude épreuve : institutions publiques, entreprises, particuliers. Alors que les mesures de déconfinement entrent progressivement en vigueur, le moment semble bien choisi pour les entreprises à réfléchir à leur organisation interne, à la continuité de leurs chaînes d'approvisionnement ou encore aux interactions avec les fournisseurs et les clients.

Tirer les enseignements de cette crise et saisir les nouvelles opportunités qu'elle ne manquera pas d'apporter: tel est le credo du nouveau programme Fit 4 Resilience, présenté fin mai par le ministre de l'Économie Franz Fayot, et géré par l'agence nationale de promotion de l'innovation, Luxinnovation.

### 50% des frais remboursés par le ministère de l'Économie

Il s'agit, pour les entreprises, de construire un plan de repositionnement avec l'assistance de cabinets de conseil spécialisés en stratégie, agréés par Luxinnovation. Selon l'importance du projet et la taille de l'entreprise, cet accompagnement peut se faire pour une durée comprise entre 5 et 25 jours. Il permet d'identifier les points d'impact de la crise, internes ou externes, ainsi que les forces et les faiblesses des entreprises.

Dans le cadre de Fit 4 Resilience, la moitié des frais de consultance engagés sont remboursés par le ministère de l'Économie. «Il s'agit d'un programme d'innovation stratégique visant à intégrer une approche plus digitale, circulaire et régionale», a expliqué le ministre Franz Fayot. «Nous mettons l'accent sur la digitalisation et la durabilité, qui sont deux piliers essentiels de notre politique économique.»

Ce programme, mis en œuvre avec le soutien de la House of Entrepreneurship de la Chambre de Commerce, de la Chambre des Métiers, de la Fédération des Artisans et de la Fedil, cible toutes les entreprises luxembourgeoises qui ont été impactés



structurellement par la crise: entreprises manufacturières, PME artisanales, commerçants ou grossistes, grandes entreprises.

#### «Savoir penser ‘out of the box’»

L'une des premières à s'être lancé est la société Peintures Robin, le plus grand producteur de peintures et vernis dans la Grande Région. «Nous avons été très impressionnés par l'approche très terre à terre et pragmatique du bureau de consultants avec qui nous avons travaillé», explique Gérard Zoller, le CEO de Peintures Robin. «Il est très important de penser ‘out of the box’ et d'anticiper au maximum les événements. C'est une extraordinaire opportunité de test grandeur nature pour tout un pays. Et je ne peux qu'encourager les autres entreprises à faire appel à ce programme.»

Fit 4 Resilience s'inscrit dans la politique de relance de l'économie nationale «Neistart Lëtzebuerg», avec l'objectif de permettre de rebondir aussi vite que possible après la crise sanitaire et économique que les entreprises traversent. Et il est parfaitement complémentaire avec les dispositions prévues dans le projet de loi visant à stimuler les investissements durables des entreprises dans l'ère du Covid-19. Ce projet de loi prévoit trois types d'aides à l'investissement en faveur des projets de développement, d'innovation (de procédé et d'organisation) et d'efficacité énergétique ou de dépassement des normes.

«En outre, tous les retours d'expérience que nous recevons du terrain permettront d'élaborer des bonnes pratiques qui pourront être partagées auprès de tous les acteurs de l'écosystème», précise Sasha Baillie, la CEO de Luxinnovation. «Ils permettront aussi, dans la continuité, d'aider au développement économique de chaque secteur, en mettant l'accent sur ce qui aura bien fonctionné et sur ce qui aura moins bien fonctionné.»

Les entreprises intéressées peuvent postuler à ce programme via la plateforme [fit4resilience.lu](https://fit4resilience.lu) également accessible sur le site de Luxinnovation. La date limite du dépôt de ces dossiers de candidature a été fixée au 31 décembre 2020.

**www.infogreen.lu**Date: **01-06-2020**Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**Audience: **1000**<https://www.infogreen.lu/local/cache-vignettes/L1200xH500/arton13579-7f3cb.jpg?1590976906>**« Un outil qui trompe le consommateur et favorise la distorsion de concurrence »****Le Nutriscore, une aide quasi-institutionnalisée pour les grands groupes agroalimentaires au détriment des consommateurs et des PME artisanales ? C'est le titre ô combien explicite de l'avis publié par la Chambre des Métiers le 11 décembre 2019 à ce sujet.****Résumé.**

Le Nutriscore est un système d'étiquetage volontaire qui indique la valeur nutritionnelle d'un aliment en se basant sur une échelle allant de A à E et du vert au rouge. Son but ? Encourager la consommation de produits sains et, ainsi, lutter contre les maladies cardiovasculaires, l'obésité et le diabète.

Ce système a été instauré dès 2016 par la France qui a été suivie par la Belgique et l'Espagne, et devrait bientôt l'être par l'Allemagne. De plus en plus de denrées labellisées sont donc amenées à apparaître dans nos rayons. Le ministère de la Protection des consommateurs est en train de réfléchir à son adoption au Luxembourg et vient de lancer une consultation auprès des producteurs et des consommateurs.

**Que faut-il en penser ?**

La Chambre des Métiers pointe du doigt le fait que, si le Nutriscore considère 4 composantes « négatives » (densité énergétique, graisses saturées, sucres simples, teneur en sel) et 3 composantes « positives » (fruits et légumes, fibres, protéines), il ne tient compte en revanche ni de la présence d'additifs ni de la taille des portions et évalue chaque produit en fonction de son état au moment de la vente, même si une étape de transformation est prévue en aval.

« Ainsi, le système émet des résultats qui ne correspondent pas à la réalité : tandis que l'huile d'olive obtient un D malgré son excellente réputation et le fait que l'aliment n'est jamais consommé à l'état pur, les pommes de terre précuites surgelées pour frites sont classées A. Des limonades « light » contenant une rangée d'édulcorants suspects sont également classées vertes et les boissons alcooliques sont carrément exemptes de marquage », souligne Gilles Reding, directeur des Affaires environnementales, technologies et innovation, qui a signé le rapport.

Un des effets pernicieux pourrait être de voir les multinationales ajouter des additifs à leurs recettes pour atteindre le A ou la pastille verte qui leur permettra de vendre davantage, en trompant le consommateur.

D'autre part, « il y a de fortes chances que la prolifération du logo entraînera une demande du consommateur généralisée. Les entreprises artisanales qui proposent leurs produits dans les grandes surfaces à côté des marques de l'industrie agroalimentaire seront quasiment obligées de s'aligner aux tendances du marché ». Ce qui leur demandera des investissements non négligeables pour les analyses et les logiciels de calcul et ce, d'autant plus qu'elles ont un assortiment de produits souvent très varié, saisonnier, et dont le processus de fabrication est variable.

**Quelles alternatives / solutions ?**

La Chambre des Métiers alerte sur le risque que cet outil « favorise la distorsion de concurrence en privilégiant les multinationales au détriment des entreprises artisanales » et demande au Gouvernement de prévoir un régime d'aide spécifique pour les PME.





Elle se montre également sceptique quant au fait qu'il contribue réellement à réduire les maladies cardiovasculaires. Elle propose de renforcer l'information et la sensibilisation sur une alimentation équilibrée et de systématiser l'offre en produits régionaux dans les cantines.

**Mélanie Trélat**

[Article tiré du dossier du mois « Consom'acteurs, Holmes ? Alimentaire, mon cher Watson ! »](#)



# NUTRI-SCORE



**Entreprises Magazine**Date: **01-06-2020**Page: **27**Periodicity: **Bi-Monthly**

Journalist: -

Circulation: **5000**

Audience: -

Size: **487 cm<sup>2</sup>**

# EPI-Covid19.lu

## L'innovation solidaire en réponse à la crise

La plateforme Internet lancée par Luxinnovation permet aux entreprises d'envisager de nouvelles façons collaboratives de travailler.

À situation exceptionnelle, mobilisation exceptionnelle. En quelques jours seulement, à la mi-avril, a été développé et mis en ligne le site [epi-covid19.lu](http://epi-covid19.lu), mettant en relation l'offre et la demande en matière d'équipements de protection individuelle produits et fournis dans le pays. Des équipements non seulement essentiels pour le secteur de la santé, mais aussi pour toutes les entreprises qui doivent continuer à fonctionner (production alimentaire, transport, vente au détail, artisanat...).

Réalisée par Luxinnovation, en relation avec la cellule logistique santé, sous l'égide du ministère de l'Économie et en codéveloppement avec l'équipe [wedo.lu](http://wedo.lu) de la Fédération des Artisans, cette plateforme fonctionne comme un répertoire évolutif. Elle propose, via un accès sécurisé, toutes les informations relatives à la production et la fourniture des masques chirurgicaux et de type FFP2, masques de protection non certifiés, visières, écrans de protection en plastique, tabliers, désinfectants et autres équipements de protection personnelle. Cela concerne tout aussi bien les matières premières que les produits finis, semi-finis ou encore les compétences et les services.

« Cette initiative constitue une réponse nécessaire à un besoin urgent », explique Sasha Baillie, la CEO de Luxinnovation. « Les capacités de production que nous pouvons solliciter ne couvrent évidemment pas tous les besoins, mais il est essentiel de pouvoir mobiliser un maximum de compétences et d'activer de telles collaborations et solidarités entre les entreprises et les personnes à travers notre pays. Des projets de ce type pourraient par ailleurs être précurseurs d'une économie davantage orientée à l'avenir vers des capacités de production et chaînes de valeurs plus régionales et résilientes. »



Sasha Baillie, CEO, Luxinnovation. Photo-Mario Dessard/Luxinnovation

**« Des projets de ce type pourraient par ailleurs être précurseurs d'une économie davantage orientée à l'avenir vers des capacités de production et chaînes de valeurs plus régionales et résilientes. »**

### Susciter les collaborations

Concrètement, sur ce site, les professionnels indépendants, artisans, PME, grandes entreprises et instituts de recherche soumettent et affichent leurs offres respectives. De leur côté, les communes, associations, administrations et institutions publiques luxembourgeoises, ainsi que les entreprises et les professionnels demandeurs expriment leurs besoins spécifiques. Les entreprises productrices d'équipements de protection peuvent également lancer des appels à propositions entrant dans le cadre de telles productions.

« Le grand défi que nous sommes en train de relever, au-delà de cette plateforme, est celui d'organiser des collaborations efficaces entre plusieurs entreprises qui ne travaillaient pas forcément ensemble

jusqu'à présent », précise Johnny Brebels, Directeur Company Relations and Support chez Luxinnovation. Toutes ses équipes (clusters, SME Performance et Digital Innovation Hub) ont mobilisé leurs réseaux et leur savoir-faire pour identifier et coordonner les propositions reçues.

Si le secteur industriel luxembourgeois a clairement un rôle essentiel à jouer dans cette période de crise, en adaptant ses outils de production et en mettant en œuvre une vraie chaîne de valeur inédite, les PME sont aussi, en première ligne dans la réalisation de solutions susceptibles de contribuer concrètement à la résolution de

cette crise sanitaire sans précédent. « Elles aussi sont capables, par leur créativité et leur flexibilité, de répondre aux besoins technologiques exprimés et de fournir un soutien utile en termes de volumes de production. Beaucoup de ces démarches ont d'ailleurs été spontanées de leur part », a constaté Sasha Baillie. « Il était alors essentiel de pouvoir identifier cette offre et de la mettre en relation avec la demande. »

La plateforme EPI-Covid19.lu, réalisée avec le soutien de la Fédération des Artisans, de la FEDIL, de la Chambre de Commerce, de la Chambre des Métiers et de la clic, attire, depuis son lancement, quelque 700 utilisateurs par jour en moyenne. Plus de 1.500 comptes sont actifs et près de 200 offres sont disponibles en ligne.



**Le Quotidien**

Date: 30-05-2020

Page: 2

Periodicity: Daily

Journalist: David Marques

Circulation: 8214

Audience: 25750

Size: 490 cm<sup>2</sup>

# Une offensive climatique et artisanale

La nette hausse des aides pour la rénovation énergétique des habitations constitue le premier volet de la mise en pratique du plan Énergie-Climat, désormais placé sous le signe de la relance après Covid-19.

De notre journaliste  
David Marques

**S**ans vouloir exagérer, je pense pouvoir affirmer qu'il n'a encore jamais été aussi attrayant de procéder à l'assainissement de votre habitation», clame le ministre de l'Énergie, Claude Turmes. Vendredi, il est venu présenter au côté de la ministre de l'Environnement, Carole Dieschbourg, le premier volet de la mise en pratique de du Plan national en matière d'énergie et de climat (PNEC).

Dévoilé en décembre dernier, ce plan fait désormais partie intégrante du plan de relance que le gouvernement a ficelé pour préparer l'après Covid-19. «En l'absence d'un vaccin, la précaution reste le seul moyen pour lutter contre le coronavirus. La précaution reste aussi le seul moyen pour sauver le climat. J'espère que nous pourrions conserver la même dynamique que celle développée dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire», affirme Claude Turmes.

## Enveloppe de 20 à 25 millions d'euros

Les objectifs que s'est fixés le Luxembourg restent ambitieux : réduction à l'horizon 2030 des émissions de gaz à effet de serre (-55 %), la promotion des énergies renouvelables (+25 %) et l'augmentation de l'efficacité énergétique (fourchette de +40 à 44 %). Lors de la période de consultation, 328 citoyens et 30 acteurs et groupements institutionnels de la société civile se sont prononcés sur le plan Énergie-Climat. «La grande majorité salue nos ambitieux objectifs», avance le ministre de l'Énergie en présence des diri-

geants de la Chambre des métiers et de la Fédération des artisans. «Je ne vois pas que la crise économique qui s'annonce aura un impact négatif sur la réalisation de notre plan Énergie-Climat», ajoute Claude Turmes.

Enfin transmis jeudi à la Commission européenne, le gouvernement ne tarde pas à mettre en œuvre le PNEC. Le premier volet porte sur la rénovation énergétique des habitations avec à la clé une enveloppe d'aides supplémentaires située entre 20 et 25 millions d'euros. L'objectif de cette «offensive» est triple : «Ces mesures ont un apport en termes de qualité de vie pour le citoyen, contribuent à protéger le climat et servent aussi à soutenir la relance de l'artisanat.»

## Un potentiel de 200 000 habitations

Le Grand-Duché compte quelque 250 000 unités d'habitation. Seule une petite partie a été achevée lors des dix dernières années. «Du coup, ce sont quelque 200 000 habitations qui sont susceptibles de profiter d'un assainissement énergétique. Cette période de relance permettra de bénéficier de conditions financières inédites pour lancer son projet», indique la ministre de l'Environnement, Carole Dieschbourg.

Les différentes aides publiques pour la rénovation énergétique (+50 %), y compris le bonus de remplacement d'une chaudière à mazout (de 65 à 81 %) et le coup de pouce pour l'installation d'un chauffage à l'énergie renouvelable (+25 %), ont été largement revues à la hausse. Les prêts climatiques (taux réduit ou taux zéro) seront cu-

mulables avec ces nouveaux subsides.

«Grâce à ces aides substantielles, la protection du climat et la relance verte peuvent être combinées», se réjouit la ministre de l'Environnement.

## Une aide pouvant atteindre 65 000 euros

Un projet de rénovation énergétique pourra être soutenu avec une aide en assainissement de 30 000 euros et plus. Le conseil en énergie peut être soutenu par un subside maximal de 3 300 euros.

Le bonus de remplacement des anciennes chaudières à mazout se décline en plusieurs éléments. L'État est disposé à verser jusqu'à 13 000 euros pour l'installation d'une pompe à chaleur géothermique ou un raccordement à un réseau de chaleur. Un subside de 8 125 euros est prévu pour l'acquisition d'une chaudière à bois.

Des aides conséquentes sont également disponibles pour les installations solaires thermiques (maximum de 5 000 euros), l'acquisition de pompes à chaleur (jusqu'à 10 000 euros) et l'achat de chaudières à bois (jusqu'à 6 250 euros).

Selon un exemple de calcul livré vendredi, les propriétaires d'une maison de 150 m<sup>2</sup> pourront toucher plus de 65 000 euros pour un assainissement intégral (façade, fenêtres, toiture, dalle, ventilation, pompe à chaleur, installation solaire thermique).

Les nouveaux subsides sont toutefois limités dans le temps. «Les commandes doivent être engagées jusqu'au 31 mars 2021», conclut Carole Dieschbourg.

[myenergy.lu](http://myenergy.lu) - [guichet.lu](http://guichet.lu)

